

## Le « Groupement de créateurs » de Seine-Saint-Denis

Depuis 2008, le Groupement de créateurs a pour objectif de favoriser la création d'activité et l'entrepreneuriat des personnes éloignées de l'emploi.

Il se déroule en 2 phases :

**1 - Une phase dite de "sensibilisation et d'émergence"** visant à susciter l'envie et la confiance d'entreprendre auprès de personnes éloignées de l'emploi et de les accompagner dans la définition de leur projet.

Des réunions d'information collective sont proposées afin de présenter au public le dispositif, s'en suivent des rendez-vous individuels et d'ateliers aux thématiques suivantes :

- Mieux se connaître en tant que porteur de projet,
- Définir son idée,
- L'environnement de la création d'activité
- Présentation écrite et orale.

**2 - Une formation « Entrepreneur TPE »** de six mois à temps plein, sanctionnée par le Diplôme Universitaire de Créateur d'Activité (DUCA) reconnu au RNCP.

Elle est accessible à des personnes non diplômées ou non qualifiées, ayant réalisé préalablement une phase d'émergence formalisée par un avant-projet.

En moyenne,

- **53%** des personnes accompagnées en émergence retrouvent une situation positive face à l'emploi (CDI ou CDD de plus de 6 mois, création d'activité ou reprise d'une formation), et **83%** pour ceux diplômés du DUCA.
- **35%** des personnes accompagnées ont créé leur activité

### Le Groupement de créateurs de Seine-Saint-Denis en 2018/2019 :

235 personnes sensibilisées en la création d'activité

115 personnes accompagnées à l'émergence de leur projet

17 personnes entrées en 2019 en Formation « Entrepreneur TPE », 13 diplômées

### POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS OU INSCRIPTION, CONTACTER :

Les animateur.rices du Groupement de créateurs  
Au 06 79 38 12 02 / 07 58 63 78 95/ 01 84 74 02 60  
[gdc@ensemblepourlemploi.com](mailto:gdc@ensemblepourlemploi.com)

## ÊTRE ACCOMPAGNÉ.E EN PHASE D'ÉMERGENCE A L'ÉLABORATION DE SON PRÉ-PROJET

Les personnes intéressées par le dispositif Groupement de Créateurs se verront proposer un accompagnement personnalisé et sur-mesure par l'animatrice du Groupement, qui les recevra en entretiens individuels et/ou en ateliers collectifs afin de s'assurer de la validation des quatre étapes de la phase d'émergence du projet à travers différents outils :

Phase 1 : Mieux se connaître en tant que porteur de projet	
Objectif	Permettre à la personne d'identifier ses ressources qu'elle pourra exploiter pour son projet
<i>Atelier collectif et entretien individuel</i>	
Contenu	Accompagner la personne dans l'identification et l'expression : -de ses compétences / aptitudes / expériences acquises aux niveaux professionnel et personnel -de ses motivations et de ses valeurs -des ressources de son environnement personnel -des contraintes liées à son environnement personnel
Phase 2 : Définir son idée	
Objectif	Permettre à la personne de définir son idée le plus précisément possible
<i>Atelier collectif et entretien individuel</i>	
Contenu	Accompagner la personne dans la stimulation de sa créativité et dans la formulation de son idée à partir des questions : -Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Combien ? Pourquoi ?
Phase 3 : Découvrir l'environnement de son projet : les étapes, les acteurs, les enjeux de la création d'activité	
Objectif	Permettre à la personne de mieux connaître l'environnement de son projet
<i>Atelier collectif, entretien individuel et visites</i>	
Contenu	Accompagner la personne dans la découverte de l'environnement de son projet : - Secteur d'activité & Métiers - Marché - Concurrence - Besoins d'investissement - Lieux ressources et principaux acteurs
Phase 4 : Présentation écrite et orale du pré-projet	
Objectif	Permettre à la personne de présenter son idée de façon claire et précise, dans le cadre du jury d'entrée en Formation Entrepreneur TPE ou auprès de futurs financeurs et acteurs de l'accompagnement à la création d'activité
<i>Atelier collectif</i>	
Contenu	Accompagner la personne dans la formalisation : - <b>Écrite</b> du pré-projet : outils méthodologiques et conseils à la rédaction d'un pré-projet de quelques pages - <b>Orale</b> du pré-projet : outils et conseils en linguistique, présentation de soi, valorisation de son image et confiance en soi

## FORMATION ENTREPRENEUR TPE (DUCA) Janvier - Juillet 2020

UE 1 : GESTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION		Heures
Communication et expression	Qu'est ce que la communication interpersonnelle ? Qu'est ce que la communication en groupe ?	21
Gestion du temps : organisation, planification et	Sensibiliser l'étudiant à la notion de temps et l'amener à la notion fondamentale d'organisation, de priorisation des tâches et de gestion de l'urgence - en lien avec la soutenance.	7
Informatique et bureautique	<u>Logiciel Word</u> : Utilisation des fonctions de mise en page de du publipostage, fusion de documents Word et Excel - <u>Logiciel Excel</u> : Création de base de données et graphiques, Utilisation des fonctions de mise en page & de formules simples.	35
UE 2 : GESTION JURIDIQUE ET FISCALE		
Droit des Affaires et des contrats	Le statut de commerçant, le choix d'une entreprise sociétaire (SARL, SNC, S.A...), l'entreprise individuelle, l'association, le fond de commerce	28
Fiscalité des Entreprises	Les régimes fiscal & social en droit des entreprises, les aides & exonérations	28
Etude de cas juridique, sociale et fiscale	Les grandes familles de formes juridiques : choix de la forme juridique - La SARL, l'EURL, la SA, l'Entreprise Individuelle - Les avantages et les inconvénients, le statut social du dirigeant, le statut fiscal de l'entreprise, l'imposition du dirigeant, les démarches, documents administratifs et juridiques de création	14
UE 3 : GESTION D'ENTREPRISE		
Gestion comptable	<u>Comptabilité générale</u> : introduction au système comptable, enregistrements des opérations courantes & des opérations de réajustements, établir et enregistrer une déclaration de TVA, effectuer un état de rapprochement bancaire <u>Comptabilité de gestion</u> : analyse des coûts, seuil de rentabilité	35
Gestion des Ressources Humaines	Etude de cas pratique	21
Gestion financière	Analyse du compte de résultat & du bilan, lire un budget de trésorerie	21
Contrôle de Gestion	Création d'une société, mise à jour des fichiers de base, saisie des écritures, impression des états, thème de synthèse, créer les fichiers de bases, mise à jour des stocks, gestion des règlements, relance clients, transfert des données en comptabilité.	21
Simulation de Gestion	Mise en application de la gestion d'entreprise	21
UE 4 : GESTION COMMERCIALE ET CONNAISSANCE DU MARCHE		
Initiation à la mercatique	Méthodologie de l'étude de marché	14
Techniques de vente	Démarche commerciale, les outils de communication de l'entreprise, les techniques de vente	28
Traitement d'enquête	Questionnaire et technique statistique	14
Etude de marché et action commerciale	Etablissement du sommaire de l'étude, définition de ses principaux axes ( zone de chalandise, ciblage clientèle, concurrence, fournisseurs...). Travail sur chaque étape de l'étude, développement d'exemples types	14
Economie sociale & solidaire	Différents statuts et agréments, valeurs et aides spécifiques, Visites de structures de l'ESS.	21
UE 5 : CONDUITE ET GESTION DE PROJET		
Méthodologie de projet	Elaboration de projet : Diagnostic et analyse de situation, recherche et traitement de l'information, système d'acteurs, élaboration des finalités, buts & objectifs, définition de la stratégie.	21
Gestion du projet personnel	Mise en œuvre du plan d'action, outil de suivi des projets, gestion des écarts et des imprévus - Analyse quantitative & qualitative des résultats.	14 & 28
Gestion des stages pratiques	Préparation aux entretiens, recherche de stage, simulation d'entretiens,...	21
UE 6 : MISE EN APPLICATION PROFESSIONNELLE		
Stage pratique de 5 semaines	Objetif pour l'étudiant est de découvrir le secteur en lien avec son projet de création, aviser de l'environnement et du quotidien de cette activité et proposer des améliorations	175
<b>ACCOMPAGNEMENT RENFORCE</b>		
<b>ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF</b>		
Tutorat sur les projets individuels	Recherche documentaire et traitement de la documentation - Plan d'actions - Préparation de la soutenance - Interventions extérieures (Finances & pédagogie) - Pendant ce temps dédié, possibilité de réaliser des démarches extérieures liées à son projet ou à son accompagnement socio-professionnel (sous réserve de présentation de justificatif).	168 h
<b>ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL</b>		
Accompagnement à la production de l'étude de marché	Recherche et montage du dossier financier - Etude du marché - Stratégie commerciale - Environnement fiscal et social - Documents commerciaux	10 à 15h
Accompagnement à la réalisation du projet personnel	Appui dans la mise en application des enseignements et de la méthodologie au projet personnel	15 h

## QUESTIONS FRÉQUENTES

### Quel est l'objectif du Groupement de Créateurs ?

L'objectif d'un Groupement est d'accompagner et de former les porteur.se.s de projet à créer une activité (entreprise, association, évènement, etc...) en vue d'une redynamisation vers une insertion professionnelle.

### A qui ce dispositif est-il réservé ?

A toute personne demandeur.se d'emploi, résidant en Seine-Saint-Denis, quel que soit son âge et son niveau de qualification qui a une idée, un rêve, un projet de création.

### Quel est l'intérêt d'entrer dans le dispositif Groupement de Créateurs ?

Le dispositif permet à tout.e porteur.se de projet, quel que soit son stade d'avancement, d'affiner son projet et de s'assurer de son adéquation, à travers un accompagnement individuel et des ateliers sur les thématiques suivantes :

- \* Mieux se connaître comme porteur de projet
- \* Définir son idée
- \* L'environnement de la création d'activité : les acteurs, les étapes, les lieux-ressource
- \* Présentation écrite et orale

### En quoi consiste la Formation Entrepreneur TPE ?

La Formation qui délivre le Diplôme d'Accès à la Création d'Activité (DUCA) est une formation de six mois au sein de l'IUT de Seine-Saint-Denis dispensée par des enseignants de l'IUT, des professionnel.le.s de la création d'activité et les animateur.rice.s du Groupement.

La Formation Entrepreneur TPE permet au porteur de projet d'acquérir l'ensemble des techniques & compétences nécessaires en gestion, comptabilité, droit, techniques de vente, communication, etc...nécessaires à la création d'une activité.

Ces six mois sont ponctués d'une période de 5 semaines d'immersion en entreprise pendant laquelle les étudiants expérimenteront la gestion d'une activité.

### Quels sont les critères d'entrée en Formation Entrepreneur TPE ?

Etre demandeur.se d'emploi avec un projet de création d'activité, avoir réalisé une phase d'émergence au préalable et être motivé.e à suivre une formation de 6 mois.

Toute personne, quel que soit son âge ou niveau de qualification, peut entrer en Formation Entrepreneur TPE.

### Que se passe-t-il si, à l'issue de la phase d'émergence, si le porteur de projet ne souhaite pas postuler au DUCA ou n'y a pas été accepté ?

Le.la porteur.se de projet est alors orienté.e vers divers acteurs d'accompagnement à la création d'activité tels que les chambres consulaires, BGE, Positive Planet, ADIE, France Active, Les Chaudronneries, etc.

### Quelle est l'utilité du DUCA ?

La Formation Entrepreneur TPE permet aux porteurs de projet d'acquérir des connaissances techniques en gestion, comptabilité, droit... afin de réaliser un business plan. Le DUCA est aujourd'hui une formation reconnue par l'Etat de niveau IV. L'obtention du DUCA valide deux des quatre modules du D.A.E.U. (équivalent du Baccalauréat) et offre donc un tremplin pour une validation d'acquis ou une poursuite d'études.

Le Groupement de Créateurs de Seine-Saint-Denis bénéficie des soutiens de:



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

